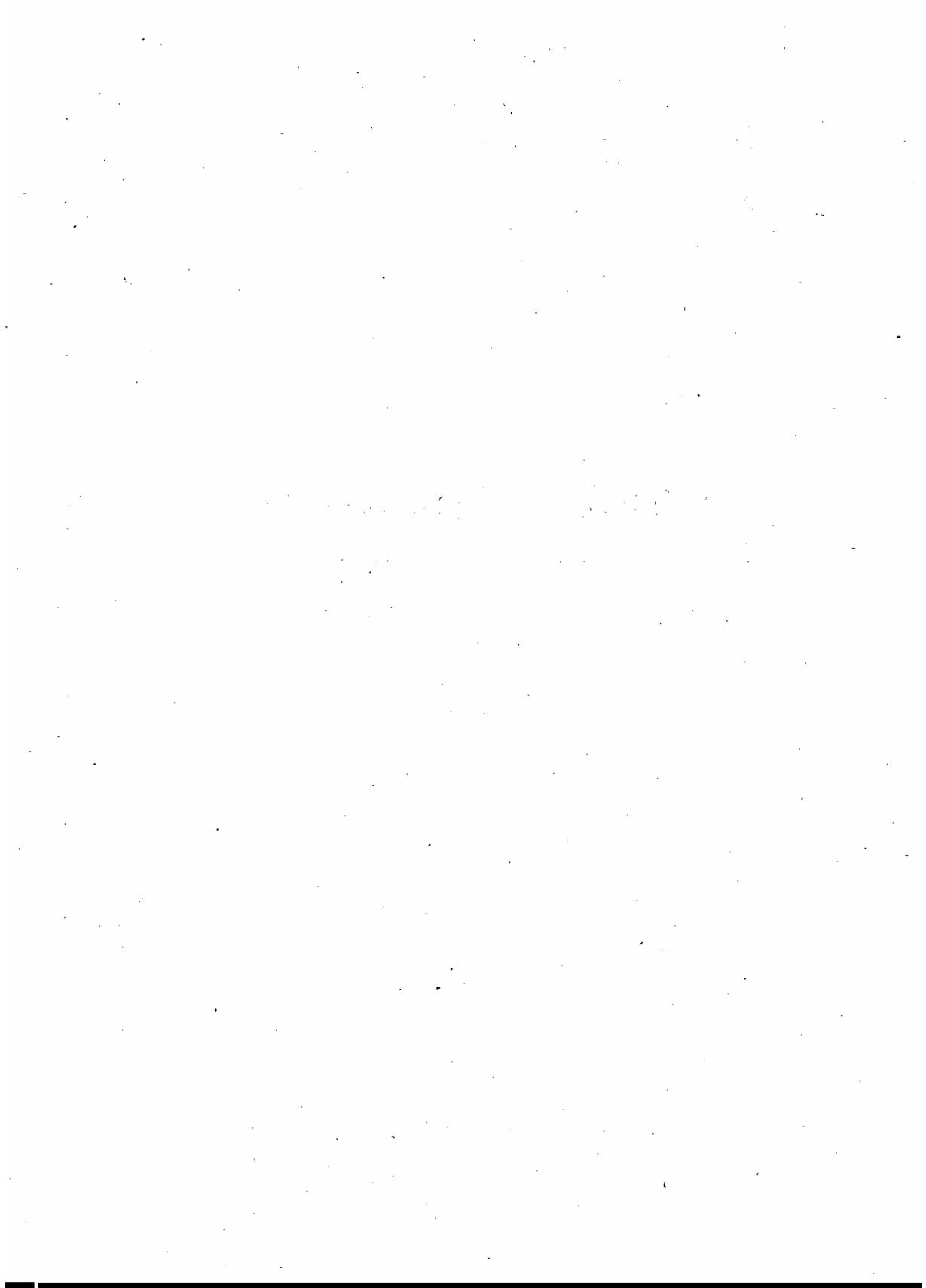


PROCÈS - VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XXXVI



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XXXVI

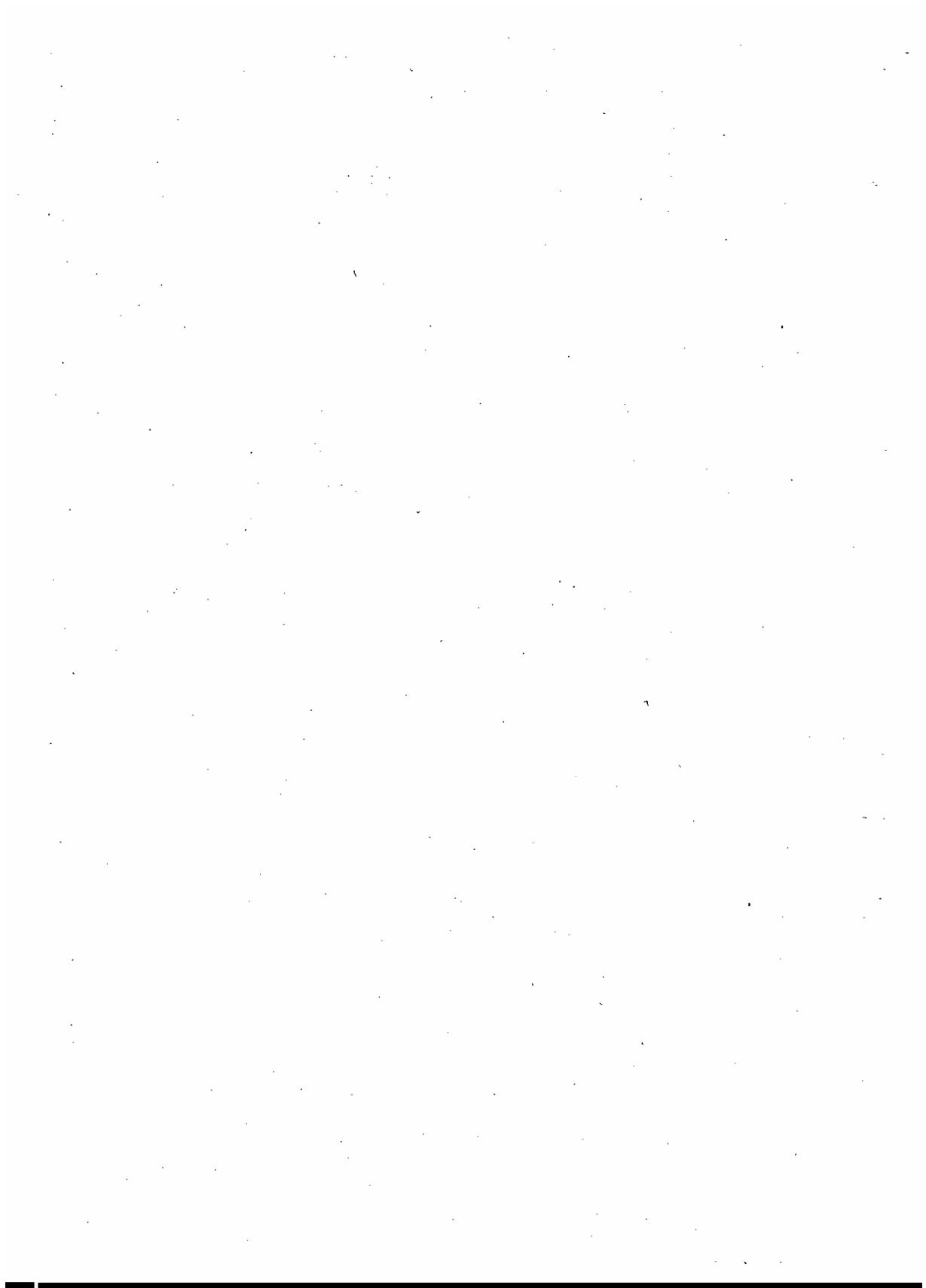
1933

COMPIÈGNE

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE

20, Place de l'Hôtel-de-Ville, 20

—
1934



COMPTE RENDU
SUR LES
Travaux de la Société Historique
DE COMPIÈGNE
pendant l'Année 1933

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans ce compte rendu d'ensemble sur le fonctionnement et l'activité de la Société historique de Compiègne, au cours de l'année 1933, nous croyons aller au devant de vos désirs en exprimant d'abord nos regrets envers ceux qui nous ont quittés, les uns après avoir bien rempli leur tâche, comme M. Raymond Chevallier, notre vénéré président honoraire, M. Souhart et M. Caplain, et les autres pour des raisons diverses.

Par compensation, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à quelques membres titulaires nouveaux et ainsi notre liste générale des membres s'établit, au premier janvier de cette année 1934, avec un total de 210 noms.

Ce chiffre déjà honorable suffit à indiquer que le renouveau général des études historiques est aussi en faveur à Compiègne.

A ce point de vue, notre distingué président M. Carolus Barré a prêché d'exemple par une solide étude des fiefs existant à Compiègne sous l'ancien Régime.

Cette étude si parfaitement documentée ne s'est encore appliquée qu'aux fiefs des Domeillers, du Travail et Fleury, mais lorsqu'elle sera terminée, elle pourra se classer aussitôt parmi

ces œuvres de fond qui sont les bases de l'histoire comme par exemple dans nos collections même, le « Cartulaire de Saint-Corneille », « Compiègne pendant la ligue », et l'« histoire des de Kerromp ».

De son côté, M. Hamon, qui aime les pièces historiques rares, nous en a présenté encore une, des plus curieuses, concernant les usages et le règlement de la craie à Compiègne et à Fontainebleau.

Grâce à cette communication, nous savons maintenant que cette craie était destinée à tracer le signe indiquant les logements destinés au nombreux personnel, qui devait nécessairement accompagner la cour dans ses déplacements.

De même M. Tenaillon, avec un autre document d'archive, a pu nous rappeler l'histoire d'un conflit entre l'Université et la ville de Compiègne.

C'est à propos de la nomination d'un professeur de lettres que s'éleva ce conflit, plus académique évidemment que dramatique, mais il a fourni, à notre confrère, l'occasion de nous expliquer le fonctionnement du Collège de la ville en 1824.

Après avoir noté la fin de l'importante communication de M. l'abbé Saincir, sur Claude Lasseray, janséniste notoire et conseiller de Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, il nous reste à nous occuper des études des archéologues de la Société.

D'abord M. Desmarest qui s'est préoccupé de la conservation de Saint-Corneille, tout en nous demandant de vouloir bien nous joindre à lui, pour un vœu de félicitations envers M. Fournier Sarlovèze et la Municipalité de Compiègne, au sujet de l'acquisition récente du vieux monument par la ville.

Ensuite c'est M. Mestre qui évoque l'antiquité de la Bancloque du beffroi et M. Panthou qui

nous parle d'un vitrail datant de 1537 qui vient 300 ans plus tard, en 1837 exactement, se faire admirer à Saint-Antoine de Compiègne.

Puis M. J. Philippot, dont l'érudition découvre l'origine et l'auteur des deux statues de saint Pierre et saint Paul de l'église Saint-Jacques, François Dumont, sculpteur du roi.

D'ailleurs cette découverte ne nous étonne pas de la part de l'auteur de la monographie consacrée à l'église Saint-Jacques de Compiègne, dont la documentation est si judicieusement ordonnée et sûre.

C'est pour ces mêmes qualités que nous avons aussi apprécié le compte rendu que notre confrère, M. J. Philippot, nous a donné du Congrès de la Société française d'Archéologie, à Verdun et à Metz.

Verdun et Metz sont en France, mais M. Fontaine nous en a un peu éloignés, à la recherche de la patrie de Rollon le Normand, et M. Bouzard nous a conduits plus loin encore dans sa relation d'une croisière vers le Groenland et le Spitzberg.

Nous l'y avons suivi d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt grâce à un récit des plus vivants et de la meilleure qualité littéraire.

En terminant cette revision des communications faites au cours de nos séances pendant l'année 1933, pouvons-nous vous rappeler que l'une d'elles a eu les honneurs d'un écho du journal *Le Temps* et d'un article de la *Vie Catholique*.

Il s'agit de celle qui concernait l'Ermite de la Forêt de Compiègne, René Va, dont la longue vie mystique de pauvreté et de pénitence n'est pas une légende.

Pour ne rien oublier des manifestations de l'activité de la Société, nous vous rappellerons la visite du petit monument de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours à l'issue d'une de nos séances, et surtout l'excursion annuelle de la

Société à Laon sous la conduite de M. de Sars, de la Société de Haute-Picardie.

D'après la lecture du compte rendu fait par M. le Comte de Breda, tous les membres de la Société ont pu se rendre compte de l'intérêt de cette excursion.

Et maintenant, au sujet des publications de la Société, nous noterons que le volume XXXIV des Procès-Verbaux des Séances de l'année 1932 est paru avec les études in extenso de M. Escard sur « *les loups dans la forêt de Compiègne* » et de M. Hémerly sur le *Cimetière franc découvert à la ferme du Pré*, à Neufvy-sur-Aronde, et une *loterie de vin à Compiègne en 1748* par M. Bonneton, puis de M. Mourichon *l'Origine Celta du nom de Compiègne*.

Quant au tome XX de la collection de nos bulletins, c'est un beau volume dans lequel figurent l'étude de M. Hamon sur les Souterrains de Compiègne, les documents inédits de M. Ponthieux sur Louis de Coustes le page de Jeanne d'Arc et la savante monographie de Saint-Nicolas au Pont de Compiègne par le D^r Ozanne.

Si nous ajoutons qu'il va paraître encore très prochainement une étude consacrée à Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, dont vous avez approuvé la tendance et l'esprit, nous croyons qu'on peut estimer que l'activité de la Société a été suffisante pour que nous ayons le droit d'adresser, en votre nom, des félicitations aux travailleurs et à ceux qui veulent bien les encourager.

Et, à propos de félicitations, il nous semble que nous avons le devoir de ne pas oublier notre jeune confrère, L. Carolus Barré, reçu premier à l'École des Chartes.

C'est donc de tout cœur que nous le complimentons d'un si beau résultat.

Nous avons enfin gardé comme conclusion la

mention que nous devons à la solide communication de M. Harbulot sur les loteries.

Actuellement, dit-on, la loterie ressuscitée fait des heureux. Nous souhaitons que vous le soyez tous.

J.-B. MESTRE.
